35e ANNÉE (4e SÉRIE) | No 42 | 16 OCTOBRE 1913

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

Prix d'abonnement pour tout l'Univers { 15 francs à l'Edition complète. / 10 — à l'Edition partielle.

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de l'*Ami du Clergé*, Maison St-Pierre, rue Tassel, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les « Revues »

SOMMAIRE

I. Lamennais au lendemain de l'Encyclique *Mirari vos* (15 août 1832) : soumission insoumise. — II. Rome et l'épiscopat français devant la question Lamennais en 1832-1833. — III. Le Bref *Litteras quas* (8 mai 1833). — IV. Les quatre déclarations successives de Lamennais (août-décembre 1833). — V. Le dénouement : les *Paroles d'un croyant* (30 avril 1834) et l'Encyclique *Singulari nos* (24 juin 1834). — VI. Un converti de Lamennais : David Richard. — VII. Le P. Hyacinthe en 1865. — VIII. L'Eglise catholique dans la Turquie d'Europe de 1912. — IX. Libéralisme jeune-turc et question arménienne. — X. Enfants de mariages mixtes ; — musique sacrée ; — fareinisme ; — aux *Annales*.

I. — Nous avons laissé de côté, dans notre dernière revue des contributions nouvelles à l'histoire de Lamennais, le livre du P. Dudon, *Lamennais et le Saint-Siège*, in-8 écu de XII-444 p., 5 f., Paris, Perrin.

Lamennais a écrit, dans *Affaires de Rome :*

> Nous avions soumis au Saint-Siège une exposition exacte et nette de nos doctrines. Jamais, que nous sachions, elle n'a été examinée... Il ne paraît pas qu'on éprouvât un désir excessivement vif de connaître nos pensées et d'en occuper les consulteurs romains.

Et d'autres, après lui, ont été trop prompts à répéter ou à insinuer la même calomnie.

Longtemps les historiens de Lamennais n'ont guère eu, pour parler de ses relations avec le Saint-Siège, que ce qu'il en a écrit lui-même dans ce pamphlet des *Affaires de Rome*, dont il a commencé la rédaction à la fin de 1835 pour l'achever en l'automne de 1836.

Le P. Dudon, le premier, a pu compulser, aux Archives du Vatican, le dossier Lamennais ; et il en a tiré un livre absolument neuf et qui établit de façon définitive l'histoire des rapports entre Lamennais et Rome [1].

On y suivra, dans un détail aussi émouvant qu'il est minutieux, le travail des commissions romaines. Lamennais a prétendu que Grégoire XVI, en le condamnant, n'avait fait que se plier aux injonctions des pouvoirs civils. Et de fait les ambassades de France et d'Autriche ont désiré une condamnation. Mais Grégoire XVI leur a répondu par une fin de non-recevoir ; et, pas plus à Vienne qu'à Paris, on n'a été satisfait de l'Encyclique *Mirari vos*. Grégoire XVI y parle le langage de la vérité éternelle, qui ne cadre ni avec l'absolutisme à la Metternich ni avec le libéralisme de la jeune monarchie louis-philippienne : Metternich aurait voulu, en même temps qu'une condamnation plus directe de Lamennais (qui n'est pas nommé dans le document pontifical), une consécration authentique et formelle des principes de la légitimité, — tandis que l'ambassadeur de France, Saint-Aulaire, écrit à son ministre des Affaires étrangères ces lignes ineffables : — « On aimerait à remarquer dans de tels actes quelques progrès philosophiques, des dispositions à se relâcher en certains points de discipline, une tendance enfin à accorder aux idées du siècle toutes les concessions compatibles avec la pureté de la foi. On trouve plutôt, dans la lettre de Grégoire XVI, des traces de l'inflexibilité de son caractère, aigri encore par les difficultés de tout genre contre lesquelles il lutte depuis dix-huit mois. »

Lamennais a vu dans Grégoire XVI un ignorant qui n'a pas daigné se donner la peine de le comprendre. Or, c'est dès 1829, — n'étant encore que le cardinal Mauro Capellari, — que le futur Grégoire XVI avait été officiellement chargé d'étudier un dossier mennaisien transmis à Rome par le nonce de Paris, Lambruschini.

Ce n'est pas Rome qui n'a pas daigné prendre connaissance de la pensée mennaisienne : c'est Lamennais qui s'est toujours fermé les yeux sur le contenu de l'Encyclique *Mirari vos*.

[1] M. Latreille a publié depuis (*Revue Bleue*, 17 fév. 1912) et réuni ensuite en volume (Paris, H. Champion) une série de lettres entre Coriolis et Lamennais que le P. Dudon n'a pas connues. Elles n'apprennent rien de nouveau et ne font que confirmer ce que le P. Dudon a trouvé ailleurs. — Le marquis de Coriolis, † 1841, homme de lettres toulousain, avait rencontré Lamennais dans les bureaux du *Conservateur* et resta pour lui un correspondant fidèle et sincèrement dévoué, mais un mauvais conseiller. Coriolis ne parle pas en chrétien, pas même en chrétien « libéral » et menaisien.

L'Encyclique est doctrinale au premier chef. Or, voilà ce que Lamennais n'a jamais voulu entendre.

Dès le premier moment il a prétendu n'y voir qu'un acte de gouvernement, qui ne liait pas son intelligence et qui n'exigeait pas de lui une soumission intellectuelle.

Lamennais ne s'est jamais soumis. Voilà un point sur lequel le P. Dudon, pour la première fois, fait pleine lumière, grâce à des documents qui pour la plupart sont des lettres de Lamennais lui-même, conservées aux Archives du Vatican. Jusqu'aujourd'hui, plusieurs ont pu croire ou sembler croire que Lamennais s'est d'abord soumis, puis, que, agacé et poussé à bout par ses adversaires, par les *Zelanti* et chercheurs d'hérésie qui se seraient acharnés contre lui, il aurait, d'un geste de colère excusable, secoué toute cette vermine et jeté le froc aux orties... (De nos jours une légende analogue a semblé un temps germer en certains esprits sur le compte de M. Loisy).

Lamennais ne s'est jamais soumis. Dès le premier moment il a eu en pensée la distinction entre soumission d'ordre externe, purement disciplinaire, et soumission intérieure ou adhésion à la condamnation d'une doctrine, — distinction qu'il ne tardera pas à compliquer d'une autre, plus funeste encore, accordant la soumission en matière de doctrine religieuse, et la refusant en matière de doctrine politique, c'est-à-dire qui lui semble telle.

L'Encyclique *Mirari vos* est du 15 août 1832.

Le 30 août, elle est apportée à Munich, où l'on sait qu'est Lamennais, par un envoyé du cardinal Pacca [1]. C'était le soir. Des amis, l'élite de l'Allemagne catholique, avaient offert un banquet en l'honneur des trois « pèlerins de la liberté ; » et un concert achevait la fête, quand Lamennais est appelé à la porte de la salle : un homme lui remet un pli, avec demande de récépissé. Lamennais trace, sur un chiffon de papier, ces lignes : — « J'ai reçu le paquet venant de Rome qu'on a eu la bonté de m'envoyer de la nonciature de Munich, » puis ouvre le paquet, qui contenait l'Encyclique et une lettre explicative de Pacca. Il en prend connaissance, rentre dans la salle du concert, très maître de lui en apparence. C'est seulement à la fin de la réunion, en se levant de table, qu'il dit à Lacordaire, à mi-voix : — « Il y a une Encyclique du Pape contre nous ; nous n'avons qu'à nous soumettre. »

Il va se soumettre. Comment ?

Dès le lendemain (31 août), il écrit à un prêtre florentin de ses amis (l'abbé Rambaldi) : — « Nous devons abandonner toutes les *œuvres* dont nous avions jeté les fondements et demeurer dans l'*inaction* aussi longtemps qu'il plaira à la divine Providence, qui conduit selon des vues bien supérieures aux nôtres. »

[1] Pacca, doyen du Sacré Collège depuis 1829, et probablement doyen aussi de la diplomatie pontificale : internonce à Cologne en 1785, à vingt-neuf ans ; — nonce à Lisbonne en 1795 ; — cardinal en 1801, conseiller intrépide de Pie VII dont il partage la captivité (il était, avec son collègue di Pietro, la bête noire de Napoléon) ; † 1844. Ses *Mémoires*, en 2 vol., sont un des grands succès de la littérature mémorialiste au XIX[e] siècle ; ils ont eu plusieurs versions françaises.

Sous la plume d'un écrivain aussi averti que Lamennais, ce sont des expressions d'un vague qui ne laisse pas d'inquiéter et qui n'est que trop précis [1].

Rentré à Paris, il publie, de concert avec ses collaborateurs, la déclaration suivante (10 septembre) :

> Les soussignés... convaincus, d'après la Lettre encyclique du Souverain Pontife Grégoire XVI, en date du 15 août 1832, qu'ils ne pourraient continuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec la volonté formelle de celui que Dieu a chargé de gouverner son Eglise, croient de leur devoir, comme catholiques, de déclarer que, respectueusement soumis à la suprême autorité du Vicaire de Jésus-Christ, ils sortent de la lice où ils ont loyalement combattu depuis deux années. Ils engagent instamment tous leurs amis à donner le même exemple de soumission chrétienne.

En conséquence, l'*Avenir* était supprimé, et l'*Agence Générale* dissoute.

Le lendemain (11 sept.), Lamennais envoyait au cardinal Pacca copie de cette déclaration :

> En réponse à la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 16 août dernier, je m'empresse de lui envoyer copie de la déclaration que moi et mes amis nous venons de rendre publique.
>
> Je remercie Votre Eminence des choses obligeantes qu'elle a personnellement la bonté de me dire et la prie d'agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur, etc.

Brièveté qui marque un peu de contrainte. Les effusions enflammées par où les rédacteurs de l'*Avenir* protestaient par avance de leur soumission, avaient une autre spontanéité et une autre allure.

Deux mois plus tard (15 novembre), Lamennais écrit à Vitrolles :

> Notre ami de Coriolis [2] a eu très fort raison de vous dire que je n'étais *pas le moins du monde ébranlé dans mes opinions*, *que je n'en abandonnerais aucune* et qu'au contraire j'y tenais plus que jamais. La lettre du pape, *qui n'a aucun caractère dogma-*

[1] Et la pensée de Lamennais prenait dès ce moment un relief tout autrement saisissant sous la plume plus intempérante de Montalembert, qui était avec lui à Munich et qui, le surlendemain de ce terrible soir du 30 août, écrivait (1[er] septembre) à un ami polonais, le comte Rzemowski (lettre publiée pour la première fois par le P. Dudon) :

« ... *Sans adopter aucune des opinions* exprimées dans cet acte (l'Encyclique), *le plus funeste des annales de l'Eglise*, nous rentrons dans le silence, reconnaissant que ce n'est pas à nous qu'il appartient de sauver ce que le pape et les évêques veulent perdre.

« ... Il faut que tous les cœurs catholiques, tous les cœurs généreux se serrent l'un contre l'autre dans ce cruel moment, afin d'éprouver quelque consolation dans une mutuelle attente de jours plus beaux, même pour cette pauvre terre. Nous avons le droit d'espérer que l'on ne verra pas toujours l'épouse du Christ briser entre les mains de ses fils les armes qui lui assuraient la victoire, ni tendre une main reconnaissante à leurs bourreaux. »

[2] Coriolis avait écrit à Lamennais lui même (20 sept.) : « Ah ! mon ami, on vous compare à l'archevêque de Cambrai dans sa soumission admirable *(on :* allusion à la lettre de Pacca, qui rappelait à Lamennais le glo-

tique, qui n'est aux yeux de tous ceux qui entendent ces choses qu'un acte de gouvernement, pouvait bien m'imposer momentanément l'inaction, mais non pas une croyance ; et ma déclaration... n'implique non plus que la cessation des travaux que j'avais commencés pour l'affranchissement des catholiques en France.

Et il est difficile d'accorder à Lamennais le bénéfice de la bonne foi quand il refuse tout caractère doctrinal à l'Encyclique. Car l'Encyclique était claire; et non moins claire la lettre que Pacca y avait jointe dans le paquet expédié à Munich :

Dans la Lettre encyclique, disait Pacca,... vous verrez, Monsieur l'abbé, les doctrines que Sa Sainteté réprouve *comme contraires à l'enseignement de l'Eglise* et celles qu'il faut suivre selon la sainte et divine Tradition et les maximes constantes du Siège apostolique. Parmi les premières, il y en a quelques-unes qui ont été traitées et développées dans l'*Avenir*, sur lesquelles le successeur de Pierre ne pouvait se taire.

Le Saint-Père, en remplissant un devoir sacré de son ministère apostolique, n'a cependant pas voulu oublier les égards qu'il aime à avoir pour votre personne, tant à cause de vos grands talents que de vos anciens mérites envers la religion. L'Encyclique vous apprendra, Monsieur l'abbé, que votre nom et les titres mêmes de vos écrits d'où l'on a tiré les principes réprouvés, ont été tout à fait supprimés.

Mais comme vous aimez la vérité et désirez la connaître pour la suivre, je vais vous exposer franchement, et en peu de mots, les points principaux qui, après l'examen de l'*Avenir*, ont déplu davantage à Sa Sainteté. Les voici.

D'abord elle a été beaucoup affligée de voir que les rédacteurs aient pris sur eux de discuter en présence du public et de décider les questions les plus délicates, qui appartiennent au gouvernement de l'Eglise et à son chef suprême...

Le Saint-Père désapprouve aussi et réprouve même les doctrines relatives à la liberté civile et politique, lesquelles, contre votre intention sans doute, tendent de leur nature à exciter et propager partout l'esprit de sédition et de révolte...

Les doctrines de l'*Avenir* sur la liberté des cultes et la liberté de la presse, qui ont été traitées avec tant d'exagération et poussées si loin par MM. les rédacteurs, sont également très répréhensibles et en opposition avec l'enseignement, les maximes et la pratique de l'Eglise...

Enfin ce qui a mis le comble à l'amertume du Saint-Père est l'*Acte d'Union* proposé à tous ceux qui espèrent encore en la liberté du monde et veulent y travailler... Sa Sainteté... réprouve un tel acte et pour le fond et pour la forme...

Ce que le pape blâmait, ce n'étaient donc pas seulement des imprudences commises, mais des idées contraires à l'enseignement de l'Eglise. Ce qui était en cause, ce n'était pas une question de tactique simplement, mais l'orthodoxie même des rédacteurs de l'*Avenir*.

rieux exemple de Fénelon)! Eh ! qu'était ce donc l'abjuration de Fénelon, qu'était cette controverse si célèbre, auprès de la terrible question que controverse aujourd'hui le monde catholique et incrédule? Hélas! c'est bien plutôt à Galilée qu'il vous faudrait en quelque façon comparer! *E pur si muove.* »

Puis, passant à l'Encyclique, Coriolis la juge sans humilité : — « A mon sens le fond de la question est ceci : *L'état des choses étant donné ;* et ce point n'étant pas traité, n'étant pas même abordé, on (le pape) n'a fait que noyer un long et diffus lieu commun dans un amas d'épithètes. »

Voilà ce que Lamennais se refusait absolument à voir. Toutes ses lettres de ces trois derniers mois de l'année 1832 sont, ou des cris de malédiction et de mépris contre ses juges, ou l'affirmation insolente des espérances qu'il fonde sur le triomphe futur de ses idées :

Le catholicisme était ma vie, parce qu'il est celle de l'humanité ; je voulais le défendre, je voulais le soulever de l'abime où il va s'enfonçant chaque jour ; rien n'était plus facile. Les évêques ont trouvé que cela ne leur convenait pas. *Restait Rome ; j'y suis allé et j'ai vu là le plus infâme cloaque qui ait jamais souillé les regards humains.* L'égout gigantesque de Tarquin serait trop étroit pour donner passage à tant d'immondices. Là, nul autre Dieu que l'intérêt ; on y vendrait les peuples, on y vendrait le genre humain, on y vendrait les trois Personnes de la Sainte Trinité — l'une après l'autre ou toutes ensemble — pour un coin de terre, ou pour quelques piastres. (A la comtesse de Senfft, 1er nov. 1832).

L'Encyclique ! Doctrinalement, elle ne signifie rien ; elle « ressemble au son des cloches qui disent tout ce qu'on veut ». Pratiquement, elle est l'apologie diplomatique de ces monarchies dont Lamennais ne veut plus : « Le bourdon de Saint-Pierre » vient de « convoquer les peuples à l'office solennel du despotisme gallican, protestant et grec. » C'est horrible, direz-vous : oui, mais confiance ! — « Dieu a ses desseins » (13 nov. 1832); et l'Europe va voir une « belle procession » de souverains qui s'en iront, détrônés : « *Andate, dunque, e buon viaggio.* » (9 octob. 1832). Patience ! laissons s'accomplir les destructions nécessaires : les idées du journal disparu « resteront comme le germe d'un meilleur avenir » (13 nov.) :

Adieu le passé, adieu pour jamais ; il n'en subsistera rien. Le jour de la justice est venu, jour terrible où il sera rendu à chacun selon ses œuvres ; mais jour de gloire pour Dieu qui reprendra les rênes du monde, et jour d'espérance pour le genre humain, qui, sous l'empire du seul vrai Roi, recommencera de nouvelles et plus belles destinées. (1er nov. 1832).

...Aux approches des maux qui se préparent, de la tempête qui ébranlera la société jusqu'en ses fondements, je ne désire qu'une chose, être oublié dans une obscure retraite ; je ne goûte qu'une consolation, celle de prier au pied de la Croix. Tels sont mes sentiments, mon cher ami, et je me trompe fort, si ce ne sont pas aussi les vôtres. (A de Coux, 20 oct. 1832).

Lamennais, quand il parlait ainsi de se vouer à la retraite, était sincère. Telle était bien son impression du moment. Mais ce n'est pas pour une retraite de ce genre, ce n'est pas pour l'inaction et la bouderie que Dieu lui avait départi de si beaux talents. Il se devait à la défense de la vérité catholique. En prétendant se réfugier de façon définitive dans un silence qui rappelait étrangement le silence « respectueux » des Jansénistes, il manquait à son devoir. Ce silence ne pouvait être béni de Dieu.

II. — Rome cependant patientait. La déclaration du 10 septembre, si incomplète qu'elle restât, était quelque chose pourtant ; la suppression de l'*Avenir*, la disparition de l'*Agence Générale* ne pouvaient que frayer les voies à l'apaisement des

esprits. Grégoire XVI en fut touché; et il en fit exprimer sa « satisfaction » à Lamennais par le cardinal Pacca (lettre du 27 octobre).

Le reste, — la détestation des erreurs condamnées et la profession des vérités contraires, — viendrait plus tard, certainement : le pape y comptait, et il le faisait mander à Mgr de Pins (administrateur du diocèse de Lyon et ami de Lamennais) par le cardinal di Gregorio, Grand-Pénitencier, qui écrivait (18 octob.) que le Saint-Père, joyeux « des fruits salutaires du premier moment », en espérait « de plus abondants dans la suite », et que « les sages conseils » de l'administrateur de Lyon y contribueraient sans doute.

Même note dans une lettre de de Coux à Lamennais (15 oct.). De Coux écrit à son ami, alors à la Chênaie, que Mgr Garibaldi (chargé d'affaires de la nonciature de Paris) vient de lui dire « qu'il était chargé par le Souverain Pontife de vous exprimer toute la satisfaction que lui avait causée votre déclaration et celle de vos collaborateurs; qu'il était pleinement satisfait de votre soumission et que *si vous jugiez à propos de lui écrire, au pape*, soit d'écrire au cardinal Pacca, *vous recevriez une réponse* qui vous ferait à la fois honneur et plaisir. »

Mais, écrire au Pape, voilà ce que Lamennais ne veut pas. Et pourquoi? Il répond à de Coux (20 oct.) — et pour un homme qui abomine la diplomatie, ceci sonne terriblement faux — il répond donc à de Coux : — « Que dirais-je au Saint-Père et quelles paroles lui adresser du fond de mon inconsolable douleur? La sienne, je n'en doute pas, est encore plus vive, et *mon silence doit la respecter.* » Mais il a donné la vraie raison à son frère (lettre du 19 oct.) : s'il refuse d'écrire au Pape, c'est « de peur que la réponse (de Rome) ne fût conçue *en des termes qui impliquassent une soumission plus étendue* » que celle où il se borne!

Quelle pitié! Dans quelle voie de misérables équivoques le voici engagé, lui, l'homme des brutales franchises! Et puisqu'il n'y veut pas échapper par une soumission pure et simple, comment veut-on que tout cela finisse?

Si Lamennais se fût vraiment, avec toute son école, réfugié dans un silence absolu, oui, peut-être eût-on pu continuer à vivre sur l'équivoque... Mais ce silence n'était pas possible. Pour l'imposer aux forces que lui-même avait déchaînées, il eût fallu un miracle; et c'est pour d'autres causes que la Providence tient en réserve ses miracles.

Officiellement, Lamennais en est resté à sa déclaration du 10 septembre. Oui. Mais, sous le manteau, circulent ses lettres, des lettres de ses amis, une lettre de Montalembert surtout [1]... Et puis, outre les amis de marque, il y a la multitude des jeunes prêtres, des séminaristes que le maître a endoctrinés, que les idées menaisiennes ont séduits. Ceux-ci parlent; ils parlent sans considération; là où le Maître, conscient de la gravité de la situation, s'enveloppe de réticences qui d'ailleurs sont tout le contraire de la prudence chrétienne, eux, ils se lancent étourdiment... Mon Dieu! délivrez-moi de mes amis!

Devant ces ravages des idées menaisiennes à travers les rangs du clergé, l'épiscopat s'alarmait. Dès avant l'Encyclique, Mgr d'Astros, archevêque de Toulouse [1], avait pris l'initiative d'une censure des principales erreurs de Lamennais. Il en dressa un catalogue (56 propositions) qu'il envoya à Rome (15 juillet 1832). Il en donnait en même

[1] « Nous n'avons rien à rétracter, écrivait Montalembert, puisque le Saint-Père en nous envoyant l'Encyclique nous fit savoir par le cardinal Pacca *que nos doctrines n'étaient pas encore examinées* (!). On ne rétracte point ce qui n'est pas condamné; et on ne condamne point ce qui n'est pas encore examiné. Nous n'avons pu et dû voir dans l'Encyclique qu'une chose, c'est que le pape place l'Eglise dans un camp, dans une position toute différente de celle où nous désirions la placer. Et comme c'est lui (et non pas nous) qui est obligé de gouverner l'Eglise, nous nous sommes respectueusement soumis à sa volonté, sans pour cela renoncer à aucune de nos opinions, à aucun de nos principes. »

Comment Montalembert peut-il croire que Pacca leur a écrit que leurs doctrines ne sont pas encore examinées? On a lu plus haut les principaux passages de cette lettre de Pacca (qui est du 16 août 1832, lendemain de l'Encyclique). Elle est très longue. Elle débute ainsi : — « M. l'abbé, ainsi que je vous l'avais fait espérer par la lettre que vous reçûtes de moi lors de votre séjour à Rome, Notre S. Père a décidé de faire examiner mûrement et d'examiner lui-même les doctrines de l'*Avenir*, comme vous et vos collaborateurs l'aviez instamment demandé. » Et tout le reste de la lettre est un résumé de l'Encyclique, et donne le fruit de cet examen pontifical : le Pape, par bonté, n'a pas nommé Lamennais; mais Pacca, par ordre du Pape, fait à Lamennais l'application des condamnations portées par l'Encyclique et lui signale « les points principaux qui, *après l'examen de l'Avenir*, ont déplu davantage à Sa Sainteté ». Mais Montalembert n'a pas vu tout cela; il s'est arrêté à la première phrase, où l'on parle de « faire examiner », et il s'embarque intrépidement sur ce préjugé, qu'il n'y a point encore d'examen de fait.

N'accusons point Montalembert de mauvaise foi. Ces sortes d'emballement sont chose quotidienne. Que de gens, parce que la passion leur a mis une idée en tête, s'imaginent la retrouver partout, et, dès qu'ils en voient poindre seulement l'ombre au coin d'une phrase, crient que c'est arrivé et invoquent en leur faveur des témoignages qui, quand on les leur fait lire jusqu'au bout, se retournent contre eux! ... Seulement, ces petites misères, quand elles ne se produisent qu'en conversation et à propos de questions sans grande conséquence, sont simplement comiques : quand on *écrit*, et dans des circonstances aussi tragiques qu'elles l'étaient en cet automne de 1832 pour l'école menaisienne, il y faudrait un peu plus de circonspection, vertu qui a souvent manqué à Montalembert.

[1] D'Astros était gallican, mais de ces gallicans qui, pour affirmer les prérogatives du Saint-Siège, eussent porté leur tête à l'échafaud. Vicaire capitulaire de Paris en 1810 (lors de l'intronisation schismatique du cardinal Maury), il donna à son cousin Portalis communication du Bref de Pie VII à Maury, fut, pour ce, interné au donjon de Vincennes (1er janvier 1811), et n'en sortit qu'en 1814, après la chute de Napoléon. — Evêque de Bayonne ensuite (1817), puis archevêque de Toulouse (1830), il mènera vigoureusement la campagne pour la liberté d'enseignement, et non moins vigoureusement une autre campagne, moins méritoire, pour les liturgies particulières contre le rétablissement de la liturgie romaine en France. — Pie IX le nomma cardinal en 1850. Il mourut l'année suivante. Si l'on aime les beaux morceaux d'éloquence (et d'histoire), lire son oraison funèbre par le P. Caussette (dans *Mélanges oratoires* de ce dernier). — Sur la grandeur de son attitude en face de Napoléon, voir le beau livre de M. Welschinger, *Le Pape et l'Empereur* (Paris, Plon, 1905).

temps communication à ses collègues, voulant que, dans des circonstances aussi graves, l'épiscopat donnât « le spectacle d'une précieuse et sainte unanimité. »

Un mois après, le jour même où parut l'Encyclique, vingt-et-une adhésions déjà étaient arrivées à Toulouse (elles seront, avant la fin de l'année, au nombre de 63, — sur 73, — les unes pures et simples, d'autres équivalemment). D'Astros songeait à envoyer à Rome un théologien pour soutenir la censure devant la Congrégation compétente. Mais la publication de l'Encyclique modifiait la situation : le cardinal di Gregorio mande à Toulouse qu'il convient d'attendre l'effet de la parole pontificale. Si Lamennais rétracte ses erreurs, tout sera fini ; sinon, le Pape avisera aux mesures à prendre, mais pour le moment il ne juge pas à propos de soumettre la censure toulousaine à une commission cardinalice (17 août 1832).

D'Astros patiente. Il attend plus de deux mois avant de revenir à la charge. Le 3 novembre enfin, il expose à di Gregorio la situation, l'insoumission des menaisiens, l'abus qu'ils font du *satisfecit* que le Saint-Père a exprimé après la déclaration du 10 septembre. Il conclut :

1° Que le moyen le plus sûr serait que le Saint-Père confirmât par son autorité apostolique, en y apportant toutes les modifications qu'elle jugera nécessaires, la censure des évêques...

2° Que cependant comme cette confirmation pourrait exiger un temps assez long, il serait singulièrement à désirer que le Saint-Père donnât, dès à présent, à la censure des évêques, toute l'autorité que Sa Sainteté peut y donner sans porter un jugement proprement dit...

Di Gregorio (décembre 1832 : la date du jour manque à la minute) loue le zèle de d'Astros et son attachement au Saint-Siège, mais soumet derechef à ses réflexions des considérations temporisatrices : la déclaration du 10 septembre a cela de bon que Lamennais ne s'est pas entêté à défendre publiquement ses erreurs. Se taire est le commencement d'une soumission plus complète. Par des attaques personnelles, ne risque-t-on pas de l'irriter, de le pousser à la révolte ? Un prélat français a observé « qu'en quelques diocèses on a commencé, avant d'admettre dans les ordres les jeunes ecclésiastiques, à exiger d'eux le serment de réprouver les doctrines de M. de la Mennais et de se conformer à la censure des évêques. » Sans prononcer que de telles mesures sont imprudentes, le cardinal le laisse entendre...

D'Astros s'incline (lettre du 1er janvier 1833), s'en remet à la sagesse du Saint-Siège, et, dans une circulaire à l'épiscopat (18 janvier), rapporte à ses collègues où en sont les choses.

Que fait cependant Lamennais ?

Il est au courant de la censure des évêques. Se défendra-t-il ? Oui ; il y songe d'abord. Il enverra au pape une *Justification*, encore qu'il n'y ait rien à espérer de Rome, où « l'on s'occupe, oubliant tout le reste, de quelques intérêts matériels, de questions d'amour-propre, d'éplucher les phrases d'un journal et de disputer sur des mots avec la gravité des Grecs du Bas-Empire, » au lieu de voir ce qui nous menace, « une défection universelle, » la ruine de l'Eglise complice « des exécrables systèmes politiques qui écrasent partout les peuples... » (lettres à Ventura, 15 et 30 nov. 1832). Mais alors, à quoi bon se défendre ? [1]... Aussi, sur l'avis de ses amis, Lamennais y renonce (premiers jours de janvier 1833).

Dès lors il semble que son parti est bien pris : plus de correspondance avec Rome : cela n'aboutirait à rien qu'à se lier un peu plus, et rien ne serait pire (lettres à Montalembert, 21 janv. et 12 fév. 1833). Un mémoire pour répliquer à la censure ? mais pourquoi ? « Il y a dans cette œuvre... tant de mauvaise foi, tant d'ignorance et d'absurdité qu'elle est elle-même presque partout sa réfutation la plus forte » (27 février, lettre à un destinataire inconnu). Aussi (lettre à Montalembert, 29 mars) :

Les gens de science et de conscience savent à quoi s'en tenir sur le fond, et il n'y a rien à dire aux autres... Il s'agit bien de discuter avec l'Autriche, la Prusse, avec les Lambruschini, les Bernetti, les Rozaven. Laissons aller les choses et n'entamons ni controverses ni négociations, avec des hommes dont la perversité abuserait de notre bonne foi et envenimerait nos paroles les plus innocentes. *Jésus-Christ ne se justifia point devant les princes des prêtres*, il se tut. Le Verbe divin s'enveloppa dans un silence non moins divin. Il savait que ce qu'on cherchait n'était pas la vérité, mais le prétexte d'une condamnation, prononcée d'avance. Sa conduite nous trace la nôtre.

Il ne veut plus causer avec Rome ; mais il parle de tous côtés ; il multiplie les lettres, non seulement à des amis comme Montalembert, Boré ou Benoist d'Azy, mais à ce de Potter, un libéral belge, qui lui jouera le tour de publier sa lettre, imprudente s'il en fut, dans le *Journal de la Haye* (22 février 1833).

III. — Rome pendant ce temps, Rome que Lamennais incrimine si fort d'incurie ou de légèreté coupable, Rome, dans cette affaire de la censure de Toulouse, procède avec une circonspection, avec une longanimité qui à distance ne peut qu'arracher un cri d'admiration. Le rapport préparatoire à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires est un modèle d'analyse pénétrante et calme : toute la carrière de Lamennais y

[1] Sur Lamennais en ces derniers mois de 1832, Lacordaire, témoin oculaire, a écrit (dans son *Testament*, publié par Montalembert) :

« Si les bois avaient les mêmes silences, si le ciel de l'Armorique n'avait pas changé (on avait repris la vie commune, à La Chênaie), il n'en était pas de même du cœur du maître. La blessure y était vivante, et le glaive s'y retournait chaque jour... Des images terribles passaient et repassaient sur ce front déshérité de la paix ; des paroles entrecoupées et menaçantes sortaient de cette bouche qui avait exprimé l'onction de l'Evangile. »

Lacordaire n'y put tenir ; et, le 11 décembre 1832, il quittait secrètement La Chênaie, laissant à son ancien maître une lettre mouillée de larmes. Lamennais en fut peiné et froissé, et chercha à cette « défection » des mobiles petits ou bas : Lacordaire l'en excusa certainement, et nous ferons de même.

est rappelée, ses mérites d'apologiste, ses combats pour la liberté de l'Eglise et les droits du Saint-Siège, ses excès de polémique qui sont attribués à un manque de culture sacrée et à la méconnaissance de l'esprit dont s'inspire l'Eglise dans les questions délicates. Il n'a pas donné sans doute à l'Encyclique la suite désirable, et les inquiétudes de l'épiscopat sont justifiées. D'autre part, l'examen de la censure de Toulouse n'est pas sans inconvénient : elle porte quelque trace d'esprit de parti et de gallicanisme ; tout l'épiscopat n'y a pas adhéré purement et simplement ; entrer dans cette procédure serait se départir du système d'égards auquel on s'est décidé pour Lamennais; et au surplus l'Encyclique a déjà touché les points qui tiennent peut-être plus à cœur aux évêques. Dès lors il faudrait un *mezzo termine*, qui pourrait être un Bref du Saint-Siège à Mgr d'Astros.

Ce rapport fut soumis à la Congrégation du 28 février, tenue en présence du Pape. Les avis furent unanimes (huit cardinaux) : pour le moment il ne fallait ni examiner la censure ni qualifier par propositions les erreurs menaisiennes ; par lettre privée, le Saint-Siège pourrait d'ailleurs rappeler d'une manière générale son jugement : mieux valait ne pas adresser ce Bref à tout l'épiscopat, cet éclat pouvant blesser Lamennais ; l'archevêque de Toulouse ayant été le promoteur de la censure, c'est à lui qu'il convenait d'écrire : il serait chargé de communiquer à ses collègues la lettre pontificale [1].

Cette décision arrêtée, plus de deux mois vont s'écouler avant que suite y soit donnée. On eût dit que le pape hésitait à reprendre, avec les évêques, même une conversation confidentielle où viendrait se mêler le nom de Lamennais : tellement il avait à cœur de ménager le malheureux prêtre !

Enfin, le 8 mai 1833, il envoie à Mgr d'Astros le Bref *Litteras quas*. Il y félicite l'épiscopat de son zèle pastoral, de sa déférence pour le Saint-Siège. Il rappelle l'Encyclique *Mirari vos :... encyclicis litteris, quibus sanam,* ET QUAM SEQUI UNICE FAS SIT, *doctrinam pro nostri officii munere protulimus*. Puis, il touche la question de la Déclaration du 10 septembre, l'espoir qu'il en a conçu, les points douloureux qui de nouveau surgissent à l'horizon, et termine par une prière :

Imo auctores ipsi fautoresque consiliorum, de quibus præcipue querebamur, ad quos mittendas eas litteras curavimus, publice denuntiarunt se ab incœptis illico cessasse, ne voluntati nostræ obsisterent. Quæ quidem declaratio eam illico nobis spem indidit, sincere ipsos, plene, absolute, omnique depulsa ambiguitate judicio nostro paruisse, *idque luculentioribus quoque monumentis* fore in posterum testaturos ea fide, qua se erga Christi vicarium incensos toties disertissime professi sunt. Hæc sane perjucunda spes animum nostrum in summa temporum difficultate pro rei sacræ incolumitate sollicitum erexerat : *at dolorem adhuc injiciunt, quæ etiamnunc perferuntur in vulgus*. Humilibus proinde precibus oculos manusque ad auctorem et consummatorem fidei Jesum attollimus, ut præbente ipso omnibus cor docile ortos in Ecclesia strepitus... compressos tandem pacatissima ratione fuisse gratulemur...

Le Bref ne pouvait évidemment, aux yeux de Mgr d'Astros, tenir lieu d'une approbation de la censure. Mais enfin, il témoignait de la confiance du pape en l'épiscopat ; il marquait l'insuffisance de la déclaration du 10 septembre, que le pape avait espéré voir suivre de nouvelles déclarations plus nettes ; il blâmait discrètement les manifestations récentes par lesquelles les rédacteurs de l'*Avenir* avaient violé leur promesse de ne plus propager leurs idées. C'en était assez pour mettre l'épiscopat en bonne posture et éclaircir la situation. Aussi Mgr d'Astros en témoigna sa reconnaissance au cardinal di Gregorio, ajoutant : — « Je ne pense pas aller contre les intentions de Sa Sainteté en le laissant publier dans divers journaux. »

Le 20 juillet en effet, le Bref parut dans l'*Ami de la Religion*.

IV. — Le Bref pontifical formulait l'espoir, trompé jusque-là, d'une nouvelle déclaration de Lamennais, *luculentioribus quoque monumentis*.

Que va faire Lamennais ? Ses amis, qui le connaissent, qui connaissent son état d'âme, le supplient tous de garder le silence : le Bref ne lui a pas été personnellement adressé, il n'a donc pas de réponse à y faire. Mais lui, il veut parler, car il a son plan. L'inaction où il s'est réduit depuis l'Encyclique *Mirari vos* lui pèse. Cet homme est dévoré d'un besoin fiévreux d'agir. Et comme il ne peut plus agir dans le sein de l'Eglise et pour la défense de l'Eglise, attendu que l'Eglise ne veut pas être défendue comme il entend, lui, qu'elle doit l'être, eh bien ! il va « changer de position », « transporter son action en dehors de l'Eglise », se confiner dans ce qu'il appelle « l'ordre purement temporel », où l'Eglise n'a pas à intervenir.

Il n'agira plus comme prêtre et comme catholique ; il agira comme citoyen et comme homme, pour remplir son devoir envers son pays et envers l'humanité [1].

[1] Le cardinal Micara, le grand ami romain de Lamennais, faisait partie de cette Congrégation : il vota, lui aussi, une par une, toutes ces décisions, dont la modération ne pouvait que le remplir d'espérance. — Espérance illusoire : car Lamennais, qui eut connaissance du résultat de cette délibération (comme on le sait par une lettre à l'abbé Vuarin, du 8 mai 1833, publiée dans *Revue des Deux Mondes* du 1er nov. 1905, dans Roussel, *Lamennais et ses correspondants inconnus*, Paris, 1912, p. 365-368), loin d'en être touché, ajoute :
« La Providence a envoyé Grégoire XVI pour clore une longue période de crimes et d'ignominie, pour montrer au monde jusqu'où peut descendre la partie humaine de l'institution divine : qu'il achève son œuvre et l'achève vite. *Quod facis, fac citius*. Pendant que ce mystère effrayant s'accomplit au fond de la vallée dans les ténèbres, je monterai, de mes désirs au moins, sur la montagne pour y chercher à l'horizon la première lueur du jour qui va poindre. »

[1] Cf. dans *La jeunesse d'un catholique libéral*, par Claude Boringe (*Revue des Deux Mondes*, 1er nov. 1910) : « En fondant la religion de l'humanité, Lamennais s'était proposé d'inscrire sur la pierre angulaire le nom de la Rome éternelle. — Rome s'y refusait. — Eh bien ! il ne l'y inscrirait pas. Libre à elle de se retirer du mouvement qui soulevait les peuples et les appelait à de fraternels embrassements ; mais libre à lui de se vouer

Telle est la distinction fatale sur laquelle il s'appuie désormais pour s'engager irrévocablement dans la voie de l'apostasie.

Il la formule dans une quantité de lettres de ce temps-là. Il va la formuler en face du Saint-Siège lui même. D'août à décembre de cette année 1833, il rédige pour Rome, coup sur coup, non pas une, mais quatre déclarations.

La première est du 4 août. Il y dit sa « répugnance... à distraire un moment Votre Sainteté des graves affaires qui sont l'objet de sa sollicitude ; » il rappelle sa « soumission pleine et entière » de l'année précédente « à la *volonté* du Vicaire de Jésus-Christ »... Et cependant le Bref témoigne « qu'on avait réussi à inspirer à Votre Sainteté des sentiments de défiance à notre égard » :

> Par quels moyens et sur quels fondements, je l'ignore. Quels sont ces bruits « répandus dans le public » (expression du Bref), et qui ont de nouveau contristé votre cœur ? *Plus, sur ce point, j'interroge ma conscience, moins je découvre ce qui a pu fournir contre nous le sujet d'un reproche...*
>
> Toutefois, puisqu'on a rendu de nouvelles explications nécessaires, je me sens obligé de déposer derechef humblement aux pieds de Votre Sainteté l'expression de mes sentiments qu'on a calomniés près d'elle, et en conséquence je déclare :
>
> Premièrement, que par toutes sortes de motifs, mais spécialement parce qu'il n'appartient qu'au chef de l'Eglise de juger de ce qui peut lui être bon et utile, j'ai pris la résolution de rester à l'avenir, dans mes écritures, dans mes actes, TOTALEMENT ÉTRANGER AUX AFFAIRES QUI LA TOUCHENT ;
>
> Secondement, que personne, grâce à Dieu, n'est plus soumis que moi, dans le fond du cœur et sans aucune réserve, à toutes les décisions émanées ou à émaner du Saint-Siège Apostolique sur la doctrine de la foi et des mœurs, ainsi qu'aux lois de discipline portées par son autorité souveraine.
>
> Tels sont, Très Saint-Père, mes sentiments réels établis d'ailleurs par ma vie entière. Que si l'expression n'en paraissait pas assez nette à Votre Sainteté, qu'elle daigne elle-même me faire savoir de quels termes je dois me servir pour la satisfaire pleinement : ceux-là seront toujours les plus conformes à ma pensée qui la convaincront le mieux de mon obéissance filiale.

Déclaration qui ne termine rien, évidemment. A Rome on sait ce que Lamennais pense de la doctrine rappelée par l'Encyclique *Mirari vos ;* et l'on constate douloureusement avec quel soin il évite la seule formule d'adhésion formelle qui eût mis fin à l'affaire. Lamennais parle de « doctrine de la foi et des mœurs » ; mais on sait ce qu'il entend par là, ce qu'il prétend surtout en exclure. Et enfin, chez un prêtre, cette résolution de rester désormais, dans ses écrits et dans ses actes, totalement étranger à ce qui touche l'Eglise !

La déclaration de Lamennais a été transmise à Rome par l'évêque de Rennes, M. de Lesquen [1]. C'est à M. de Lesquen que le Pape adresse le Bref *Litteras accepimus* du 5 octobre 1833. A la question de Lamennais : « quels sont ces bruits... ? », le Bref répond en rappelant 1° cette malheureuse lettre au Belge de Potter, où Lamennais déclare maintenir toutes ses anciennes doctrines, 2° la préface que vient d'écrire Montalembert au *Livre des Pèlerins polonais* de Mickiewicz, 3° *alia id genus plura quæ ubique circumferuntur...* Et quant à la prétention de rester désormais « étranger » aux choses de l'Eglise, à quoi tend ceci, sinon à faire connaître qu'il ne s'est point encore soumis au jugement doctrinal formulé par Rome ?... Il demande qu'on lui dise de quelle formule il doit se servir :

> Cui quidem protestationi id unum rescribimus, ut scilicet doctrinam nostris encyclicis Litteris traditam, quibus certe *non nova præcepta imperantur* (dicimus cum Innocentio I, sanctissimo prædecessore nostro) *sed ea quæ Apostolica et Patrum traditione sunt constituta,* se unice et absolute sequi confirmet, nihilque ab illa alienum se aut scripturum esse aut probaturum.

Deuxième déclaration de Lamennais, 5 nov. 1833 : oui, il adhère à l'Encyclique « 1° en tant qu'elle proclame, suivant l'expression d'Innocent Ier, la tradition apostolique, qui, n'étant que la révélation divine elle-même perpétuellement et infailliblement promulguée par l'Eglise, exige de ses enfants une foi parfaite et absolue, » et « 2° en tant qu'elle décide et règle différents points d'administration et de discipline ecclésiastique » :

> Mais afin que, dans l'état actuel des esprits, particulièrement en France, des personnes passionnées et malveillantes ne puissent donner à la déclaration que je dépose aux pieds de Votre Sainteté de fausses interprétations, qui, entre autres conséquences que je veux et dois prévenir, tendraient à rendre peut-être ma sincérité suspecte, ma conscience me fait un devoir de déclarer en même temps que, selon ma ferme persuasion, si, *dans l'ordre religieux,* le chrétien ne sait qu'écouter et obéir, *il demeure, à l'égard de la puissance spirituelle, entièrement libre de ses opinions, de ses paroles et de ses actes, dans l'ordre purement temporel.*

Formules captieuses, mais trop transparentes pourtant... Une négociation nouvelle commence par l'intermédiaire de l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen.

Troisième déclaration... Lamennais, le 1er décembre, présente à Quélen un interminable morceau d'éloquence où il est clair qu'il a conscience de faire la leçon au Pape et où il affirme, avec plus de vigueur encore, l'indépendance de la vie

sans elle à une œuvre qui lui semblait plus nécessaire et plus religieuse qu'aucune autre... »
Montalembert n'a jamais voulu le suivre dans cette nouvelle attitude, et sans se séparer encore de lui, sans cesser de lui rester attaché par toutes les fibres de son cœur, il a dès le premier jour protesté contre une vue « qui déplaçait la notion catholique (écrit M. Boringe), faisait la société du genre humain juge de l'Eglise et suppléante de l'Eglise et posait la nécessité du bonheur universel comme premier dogme. »

[1] Lamennais, par son origine et par son domicile de La Chênaie, est diocésain de Rennes. Le diocèse de Rennes est alors à feu et à sang. Des incidents les plus pénibles ont troublé les retraites pastorales. M. de Lesquen (30 septembre) a supplié le Pape d'accepter sa démission : il a eu « par le passé des liaisons avec les MM. de la Mennais » ; son clergé s'imagine qu'il « les favorise, » qu'il « partage leurs opinions, » etc. : « Un autre évêque ramènerait plus facilement que moi le clergé et les fidèles à l'unité... » C'est par toute la France, et hors de France, en Allemagne, en Italie, que la question Lamennais est brûlante et devient un ferment de discorde.

civique à l'égard du Pontife romain... Evidemment, cela ne pouvait pas être envoyé à Rome... Quélen propose des modifications. Lamennais se borne à mettre en style indirect, sans suscription ni signature, la pièce du 1er décembre, et y joint une courte adresse au Pape où il maintient sa distinction (6 décembre). Quélen adresse le tout à la nonciature ; mais l'internonce, Garibaldi, n'a pas de peine à montrer que ce n'est toujours pas acceptable : qu'est-ce qu'une matière purement temporelle ? qui fixera les limites ? Lamennais entend il disputer contradictoirement avec le Pape là dessus et demeurer finalement juge ?...

Quélen et Garibaldi étaient occupés à un fastidieux travail de raccommodage quand tout à coup arrive à la nonciature une lettre de Pacca pour Lamennais (9 décembre). Elle était pressante : Pacca y conjurait Lamennais de considérer son cas « en catholique et en prêtre, aux pieds du crucifix. » Elle est remise à Lamennais le 10 ; et le 11, celui-ci fait tenir à la nonciature, pour Pacca, sa IVe et dernière déclaration :

Monseigneur. J'ai reçu hier la lettre que Votre Eminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 28 novembre. J'y ai vu avec beaucoup de peine que Sa Sainteté ait considéré certaines expressions de ma déclaration du 5 novembre dernier comme une clause restrictive de ma soumission à l'Encyclique du 15 août 1832. Jamais cette pensée n'a été la mienne. Toutefois, afin de me conformer pleinement aux désirs du Souverain Pontife que vous m'exprimez dans votre lettre, j'ai l'honneur de vous envoyer une nouvelle déclaration conçue uniquement dans les termes du Bref adressé le 5 octobre dernier à M. l'Evêque de Rennes.

Recevez, je vous prie, l'assurance du profond respect, etc...

(Déclaration jointe) :

Ego infra scriptus, in ipsa verborum forma quæ in Brevi summi pontificis Gregorii XVI, dato die 5 octobr. an. 1833 continetur, doctrinam Encyclicis ejusdem pontificis litteris traditam, me unice et absolute sequi confirmo, nihilque ab illa alienum me aut scripturum esse, aut probaturum.

Lutetiæ Parisiorum, die 11 decemb. an. 1833.

Le 28 du même mois, partait de Rome, à l'adresse de Lamennais, le Bref *Quod de tua in Nos*, débordant d'allégresse paternelle :

...Benedicimus quidem Patri luminum, a quo est tanta hæc consolatio, quam vere dicimus cum Psalmista *secundum multitudinem dolorum* lætificasse animam nostram...

Perge igitur, dilecte Fili, hisce virtutis, docilitatis, fideique itineribus...

At dissimulare haud fas est, inimicum hominem superseminaturum adhuc esse zizania. Attamen, macte animo ! fili, sanctique propositi tenax, eo fidenter te recipias, *ubi universis murus est*, inclamat S. Innocentius pontifex, *ubi securitas, ubi portus expers fluctuum, ubi bonorum thesaurus innumerabilium.* Ibi siquidem ad petram consistens, quæ Christus est, præliaberis strenue ac tuto prælia Domini...

V. — On vient d'entendre, dans ces lignes de Grégoire XVI, l'effusion de la joie du père de famille au retour du fils prodigue.

Dans le cœur du prodigue lui-même, ce qui venait de s'installer définitivement, c'était Satan.

La déclaration du 11 décembre 1833 était une feinte.

Lamennais écrivait, le surlendemain (13 déc.), à Montalembert :

Les motifs qui m'ont déterminé à cette démarche sont tout autres que ceux qui font sur toi tant d'impression. Sur ce point, nous n'avons pas d'idées communes... Quant à moi, je renonce à la politique pratique, impossible désormais, et à tout sans exception ce qui a rempli ma vie antérieure. J'essaierai, quoique bien tard, d'en commencer une nouvelle. Je ne dirai point mes idées là-dessus, parce que je ne veux associer personne à mes destinées futures, quelles qu'elles soient ..

Puis, à une lettre alarmée de Montalembert qui, au nom de sa tendresse et de sa fidélité, implorait des explications, Lamennais répond en exposant comment il était acculé à une situation intenable, ne pouvant ni refuser la signature demandée sans se faire mettre au ban, ni l'accorder sans renverser les principes fondamentaux du catholicisme sur la distinction des deux puissances ; et il ajoute (1er janvier 1834) :

Les réflexions que me suggéra cette position étrange me conduisirent à *de très grands doutes sur plusieurs points du catholicisme*, doutes qui loin de s'affaiblir se sont fortifiés depuis. Alors, *laissant de côté la question de vérité* qui m'avait toujours préoccupé jusqu'à ce moment, je ne vis plus dans cette affaire qu'une question de paix à tout prix et je résolus de signer, non seulement ce qu'on me demanderait, mais encore sans exception tout ce qu'on voudrait, *fût-ce même la déclaration que le pape est Dieu, le grand Dieu du ciel et de la terre et qu'il doit être adoré lui seul.* Mais *en même temps, je me décidai à cesser désormais toute fonction sacerdotale*, ce que j'ai fait. Tu comprends maintenant combien j'avais raison d'écrire que mes motifs, en accordant ce qui m'était demandé, n'étaient pas ceux que tu supposais, et pourquoi je répugnais à te les expliquer. En somme, je crois que l'Eglise ne peut rester ce qu'elle est, qu'on n'a jamais nettement distingué ce qu'il y a de divin et d'humain en elle, et que tout se prépare pour sa transformation.

Il n'avait donc plus la foi. Plutôt que d'abandonner ses idées, il abandonnait « plusieurs points du catholicisme. »

Et il y avait longtemps que ce travail de démolition se poursuivait en lui. Le P. Dudon a découvert une lettre qu'il écrivait huit mois auparavant à Ventura, frappé alors de mesures disciplinaires religieusement acceptées. Lamennais donc lui mandait (8 mai 1833) :

Je respecte et j'admire votre résignation : elle est digne de vous, digne d'un chrétien qui regarde et adore en toutes choses la suprême volonté de Dieu. Je comprends ce devoir comme vous le comprenez ; *mais mon esprit ne va pas plus loin. Votre foi dans le Saint-Siège et dans les éclatants privilèges de la papauté est entière et inébranlable.* Je vois là un nouvel effort de la vertu qui, après avoir incliné le cœur au sacrifice, y incline encore la raison. La mienne, je le confesse, s'y refuse invinciblement. Les doctrines qui *furent* les miennes, que j'ai défendues avec une sincère et pleine conviction, pour lesquelles j'ai souffert et aurais voulu souffrir davantage, *ces doctrines aujourd'hui sont bien loin de moi ;* non, je l'avoue, qu'aucun sentiment personnel m'en détourne ; au contraire, il m'en a coûté plus que je ne puis dire pour y renoncer. Mais, en réfléchissant sur ce que je voyais, j'ai conçu la nécessité d'étudier de nouveau attentive-

ment l'histoire, pour déterminer sans prévention, et comme en présence de Dieu même, mon opinion sur plusieurs points d'une importance extrême, en soi et par leurs conséquences. Il est résulté de ce travail *de profonds changements dans toutes mes idées*. Ce n'est pas dans une lettre qu'il serait possible de vous exposer mes convictions présentes, il faudrait de longs discours.

S'il en était là dès le mois de mai 1833, que faut-il penser de sa loyauté au cours des négociations d'où sont sorties ensuite les quatre déclarations rappelées plus haut ?

Quélen, qui ne soupçonne pas cette ruine de la foi dans le cœur du malheureux prêtre et qui se croit simplement en face d'un cas d'orgueilleux entêtement, Quélen essaie, dans les premiers mois de 1834, de le repêcher, d'obtenir de lui une filiale réponse au Bref reçu de Grégoire XVI. Lamennais refuse obstinément : il ne veut rien faire ni rien écrire dont ses ennemis puissent abuser plus tard pour le placer dans une position fausse ou équivoque [1]. Une lettre de ce genre, mais « on la présenterait comme un engagement de concourir, *au moins par mon silence*, au système politique de Rome ; et cet engagement, je ne puis le prendre : ma conscience me le défend. » Il s'est bien engagé à ne plus s'occuper « en aucune façon de rien de ce qui touche la religion catholique et l'Eglise ; » mais c'est tout ; hors de l'Eglise il reste la patrie et l'humanité, envers qui il a des devoirs :

Voudrait-on qu'étranger à ma patrie, à l'humanité, je demeurasse indifférent à ce qui les intéresse ? Mais quelle puissance pourrait me dispenser de mes devoirs envers elles ? Quoi qu'il arrive, je les remplirai dans mon étroite sphère ; et si de nouvelles persécutions doivent être le prix de ma fidélité à ces devoirs sacrés, Dieu me donnera, je n'en doute nullement, la force de les supporter avec la constance qui sied à un homme plein de foi dans l'éternelle justice et peu soucieux de ce qui n'est que du temps. (Lettre à Quélen, 29 mars 1834).

Quelques semaines après, Quélen apprend que les *Paroles d'un croyant* sont sous presse ; et il demande à Lamennais si c'est vrai, et s'il peut continuer à répondre, lui archevêque, que l'illustre écrivain est « résolu à garder un absolu silence sur les matières de religion. » (Quélen, lettre du 23 avril 1834). — Lamennais lui répond (29 avril) :

... Je n'écrirai désormais, ainsi que je l'ai déclaré, que sur des sujets de philosophie, de science et de politique. Le petit ouvrage dont on vous a parlé est de ce dernier genre. *Il y a un an qu'il est composé*, et, par sa forme qui exclut tout raisonnement suivi, il est particulièrement destiné au peuple... J'attaque avec force le système des rois, leur odieux despotisme, parce que ce despotisme qui renverse tout droit est mauvais en soi, et parce que, si je ne l'attaquais point, ma parole n'aurait point l'influence que je souhaite pour le bien de l'humanité. Je me fais donc peuple, je m'identifie à ses souffrances et à ses misères... Je tâche de remuer en lui les sentiments d'amour fraternel et la charité sublime que le Christianisme a répandus dans le monde pour son bonheur. Mais, en lui parlant de Jésus-Christ, je m'abstiens soigneusement de prononcer un mot qui s'applique au christianisme déterminé par un enseignement dogmatique et positif. Le nom même d'Eglise ne sort pas de ma bouche une seule fois...

Le lendemain, 30 avril 1834, les *Paroles d'un croyant* paraissaient sans nom d'auteur [1]. Le 24 juin, l'Encyclique *Singulari nos* condamne le petit livre, *mole quidem exiguum, pravitate tamen ingentem... quo per impium Verbi Dei abusum populi corrumpuntur ad omnis ordinis publici vincula dissolvenda, ad utramque auctoritatem labefactandam, ad seditiones in imperiis, tumultus, rebellionesque excitandas, fovendas, roborandas*.

Lamennais désormais est seul. Tous ses amis ont fait leur soumission à Rome, même Montalembert qui a longtemps hésité, qui a craint de froisser son maître en le devançant dans l'obéissance, qui lui aussi se heurte à un dilemme dont la double alternative lui répugne également (ou sacrifier l'Eglise à la liberté comme Lamennais, ou sacrifier la liberté à l'Eglise comme Lacor-

[1] C'est à propos de ce Lamennais de janvier 1834 que M. Goyau écrivait naguère *(Ozanam, Livre du Centenaire*, p. 79) : — « Il était encore temps, pour ce *génie superbe*, de pardonner certains procédés, qu'Ozanam qualifiait de *dégoûtantes avanies* et qui allaient le pousser, peu à peu, dans *une voie de colère et d'égarement*. » Les mots en italiques sont d'Ozanam ; la lettre d'Ozanam est d'ailleurs, non de janvier, mais du 7 mai 1834, quelques jours donc après la publication des *Paroles d'un croyant* (Ozanam, *Lettres*, I, p. 97) ; Ozanam était jeune, il avait à peine ses vingt-et-un ans, et il ne savait pas tout ce que nous savons aujourd'hui : on peut lui pardonner sa sortie un peu acerbe, et d'imputer aux « dégoûtantes avanies » des défenseurs de la foi la chute de Lamennais. Mais que M. Goyau, en l'an de grâce 1913, reprenne à son compte cette imputation : c'est de quoi nos lecteurs demeureront stupéfaits, après le récit que nous venons de faire.

[1] Lamennais était alors à La Chesnaie. C'est à Sainte-Beuve qu'il avait confié le soin d'éditer le petit livre. Et Sainte-Beuve n'usa de son influence sur son ami que pour effacer, raturer, adoucir :

« Sans rien espérer actuellement de Rome et de ce qui y règne, écrit Sainte-Beuve, nous sommes trop chrétien et catholique, sinon de foi, du moins d'affinité et de désir, pour ne pas déplorer tout ce qui augmenterait l'anarchie apparente dans ce grand corps déjà compromis humainement. »

Quelques mois après, quand tout sera consommé, Sainte-Beuve écrira à Lamennais :

« Quoi ! vous, apôtre par excellence, vous l'homme de la certitude, prêtre fervent qui ne cessiez de nous exhorter..., est-il bien possible que vous abdiquiez brusquement de la sorte, et cela vous était-il permis ? Rien n'est pire, sachez-le, que de provoquer les âmes à la foi et de les laisser à l'improviste en les délogeant... Combien j'ai vu d'âmes espérantes que vous teniez et portiez avec vous dans votre besace de pèlerin, et qui, le sac jeté à terre, sont demeurées gisantes le long des fossés !... L'opinion et le bruit flatteur, et de nouvelles âmes plus fraîches, comme il s'en prend toujours au génie, font beaucoup oublier sans doute et consolent ; mais je vous dénonce cet oubli, dût mon cri paraître une plainte ! »

Oui, c'était une plainte, dit M. Lecigne (à qui nous empruntons cette citation, article dans *Revue de Lille*, juin 1913, *Sainte-Beuve et Boulogne-sur-Mer)* la plainte de l'enfant perdu dans la forêt,... ou plutôt la plainte du pêcheur abandonné dans la nuit..., qui, ne voyant plus ni l'étoile dans le ciel ni le phare sur la côte, maudit le pilote aventureux qui le délaissa parmi les récifs... Lamennais n'a pas eu sur la route de sa déchéance une remontrance plus ferme ni une plainte plus émue...

Voir, sur ce Sainte-Beuve première manière, *Ami* 1905, p. 312-316.

daire : lettre de Montalembert à Lamennais, 13 août 1834), mais qui enfin courbe la tête devant ce qu'il ne comprend pas et écrit, de Pise, le 8 décembre 1834, au cardinal Pacca, une lettre de soumission et d'adhésion « du fond du cœur » aux Encycliques *Mirari vos* et *Singulari nos*.

Lamennais n'a plus d'amis dans l'Eglise. Hors de l'Eglise, il va en trouver d'autres, d'un tout autre genre. Pauvre grand homme, réduit à se laisser courtiser par un Béranger, par une George Sand ! Alors s'ouvre dans sa vie la période finale, celle que M. Boutard intitule *L'Education de la Démocratie (1834-1854)* [1].

VI. — Chose admirable, c'est au commencement de cette même année 1834 que Lamennais était mis en relations, à Paris, avec un jeune médecin genevois, David Richard, qui va être désormais pour lui un ami fidèle, pour devenir, à quelques années de là, son converti, un converti du protestantisme au catholicisme. (Voir leur Correspondance, exhumée naguère par le P. Roussel et M. Ingold, *Lamennais et David Richard, Documents inédits*, in-8 écu de 135 p., avec 2 portraits, 2 f. 50, Paris, Téqui).

Ce David Richard (né en 1806) était une très belle âme. Tous ceux qui l'ont abordé, catholiques ou incroyants, en ont gardé un souvenir enthousiaste, même George Sand, qui dans *Histoire de ma vie* lui a consacré une page dithyrambique. On lui trouvait des tendances un peu mystiques ; il aimait à s'occuper de phrénologie et de magnétisme ; mais c'était un cœur d'or, et d'un zèle aussi éclairé que chaud. Il fit merveille à la tête d'une œuvre d'aliénés, dont il avait entrepris la difficile réorganisation (à Stefansfeld, en Alsace). Il épousa en 1841 une personne fort distinguée, qui s'était crue un instant appelée à entrer dans la naissante Congrégation des Sœurs de St-Joseph de Cluny et qui resta très liée avec la V. Mère Javouhey.

A la date où il fait la connaissance de Lamennais, il ne songe pas du tout au catholicisme. Loin de là, il trouve que Lamennais a tort d'essayer de sauver encore quelques dogmes chrétiens. Témoin ces lignes de sa longue lettre-dissertation du 13 décembre 1834 :

... Il me semble que, dans le grand et bel ouvrage auquel vous travaillez (l'*Esquisse d'une Philosophie)*, il y a un *merveilleux* (c'est D. Richard qui souligne) auquel il faudrait renoncer. Il a nourri le catholicisme dans sa jeunesse. A une foi vierge et vigoureuse, on pouvait, on devait présenter des symboles, des formules précises et individuelles. Mais aujourd'hui le monde est vieux religieusement ; il lui faut faire la vérité aussi prouvable que possible ; il faut réduire la foi à son moindre domaine.... Je crains que le merveilleux que vous admettez par rapport au Christ ne retarde ou n'empêche son règne nouveau. Christ homme serait plus sublime, ce me semble, que Christ Dieu... Outre la divinité du Christ, il me semble que renoncer au dogme du péché originel, tel que l'Eglise catholique l'entend, que renoncer à la colère de Dieu contre les hommes, à cette personne de Dieu qui s'incarne et s'immole, à l'Eucharistie enfin, ce serait abandonner des choses usées, mortes, qui ont eu leur signification dans un temps, mais qui de nos jours ne peuvent plus avoir la même...

On voit que les modernistes n'ont rien inventé. Ne croirait-on pas ces lignes écrites d'hier ? Mais ce n'est qu'hier en effet qu'on est allé de chez nous les prendre aux protestants.

D. Richard expose à Lamennais sa manière de voir. Mais aucune divergence de vues, pas plus après qu'avant sa conversion, n'entamera son admiration, son affection pour le maître [1] :

Kléber dit en Egypte à Bonaparte, dans un moment d'enthousiasme : « Général, vous êtes grand comme le

[1] Coriolis, après lecture des *Paroles d'un croyant*, écrivait à Lamennais (5 juin) :

« J'ai lu votre livre comme on lit, c'est-à-dire comme je lis ce qui sort de cette plume, indigne de nos jours de malice. Que vous en dirai je ? C'est Job, c'est Isaïe, c'est Jean, c'est plus haut peut-être que tout cela ensemble, c'est vous, vous que je vois qu'on laisse seul à vous dans votre Pathmos... » (L. était alors à La Chênaie).

Puis, après lecture de l'Encycl. *Singulari nos*, qu'il qualifie « inqualifiable pièce, » Coriolis écrit (20 juillet) :

« A présent, qu'allez-vous faire ? Quel parti prendrez-vous ? Il y en a deux : l'un, qui ne vous réussira pas mieux qu'il y a deux ans, avec des gens qui vous en veulent moins pour ce que vous dites que pour le talent avec lequel vous le dites ; l'autre .. Il y avait un homme qui s'écria un jour : JE SUIS POUSSÉ A UN DÉNOUEMENT QUI ME FAIT DRESSER LES CHEVEUX A LA TÊTE. Cet homme est compté parmi les plus grands souverains. »

Cette allusion à Cromwell est effroyable... Dix jours après, Coriolis revient à la charge :

« Que deviendra tout ceci ? Finalement, que ferez-vous ? Le pas est glissant, je le vois du reste. En même temps, s'arrêter, c'est faire comme dom Carlos à Elsondo. Songez-y, et ne manquez pas à vos destinées. Le monde cherche à tâtons un homme dans la profonde nuit qu'on lui a faite ; cet homme sera non pas Nicolas (le tsar), non pas certes Mauro Capellari. Vous, *forsan*, si vous vous comprenez tout entier. Pensez-y. »

Dans l'exposé qui précède, nous avons tout envisagé du point de vue romain. Nous nous en sommes tenus aux négociations telles qu'elles ont été menées entre Lamennais et Rome. Nous avons laissé de côté toutes les petites et misérables passions qui, sur divers points de France, se sont greffées sur cette grande cause. Parmi les ennemis de Lamennais, il s'en est trouvé qui certes obéissaient à des mobiles bien humains. Sur les passions soulevées au diocèse de Rennes notamment, voir la belle vie de Jean-Marie, par Mgr Laveille. — Voir aussi Mgr Laveille pour tout ce qui est des rapports entre Féli et Jean-Marie au cours de ces terribles années critiques 1832-1834. Il y a là un exposé qui demandait infiniment de tact, de délicatesse et de pénétration : Mgr Laveille y a excellé. Les angoisses de Jean-Marie, sa sagesse à travers les conjonctures les plus difficiles et les plus complexes qui puissent s'imaginer pour un cœur de prêtre et de frère, sont peintes ici merveilleusement. — Noter cependant, t, I, p. 497-498, que c'est simplement du retrait de ses pouvoirs de juridiction que Mgr de Lesquen a fait frapper Féli en novembre 1833 : il ne s'agit pas encore, alors, de suspense *a divinis :* c'est Lamennais qui de lui-même renoncera, un peu plus tard seulement, à dire la messe : cf. lettre ci-dessus citée, à Montalembert, 1er janvier 1834. Et même après l'Encycl. *Singulari nos*, il annonce encore l'intention de « recommencer à dire la sainte messe, dès que j'aurai quelque assurance de n'être pas chassé du seul asile que j'aie au monde par une interdiction publique. » (Lettre à Mlle de Lucinière, 2 août 1834, citée dans Boutard, III, p. 87 ; dans le même sens, lettre à Montalembert, 7 août). Quelle âme oscillante, inconstante ! et comme on comprend ceux qui ont espéré en elle jusqu'au bout !

[1] Une note amusante : D. Richard parle de l'œil noir de Lamennais ; Maurice de Guérin (14 décembre 1832) lui attribue des yeux gris ; enfin, à l'Hôtel de Ville de St-Malo, la copie du portrait officiel de Lamennais par

monde ! » Dans plusieurs cas, j'aurais pu m'écrier, en vous voyant, en vous entendant : « Homme, vous êtes plus grand que le monde ! »... Je ne sais si je vous aime plus que je vous admire, mais ce que je sais, c'est que votre rencontre est le plus grand événement de ma vie.

Il n'y a que deux hommes qui m'aient profondément remué. C'est Rousseau et vous.

Quand je lus Rousseau pour la première fois, j'avais dix-neuf ans, des malheurs, un père rigide, une mère insensée, et je me trouvais seul à la campagne. Quelle impression il me produisit ! Impossible de la peindre ; mais ce fut alors que j'ouvris les yeux sur le monde et l'homme, que je vis tout ce que la vie a de rude, la volupté d'ignoble, l'avarice de repoussant, la servitude de dégradant, la nature de ravissant. On dit que les *Confessions* sont un mauvais livre et qu'elles ont corrompu bien des jeunes gens. Je ne sais en vérité comment ces gens étaient faits. Pour moi, elles furent une source de résolutions vertueuses et de projets d'études...

Vous voyez bien que c'était une belle âme ! Il fallait être bien belle âme en effet pour prendre cela dans Rousseau et pour n'y prendre que cela. — « Je demeurai plus de trois ans sous l'influence de Rousseau, et j'ose dire que je ne fus pas trop mauvais pendant ce temps. » A distance pourtant, et depuis qu'il connaît Lamennais, il comprend qu'alors son « peu de vertu était raide, susceptible » :

Nature faible et pauvre, je n'avais pu rester moi, et la nature tempêtueuse de Rousseau me subjuguant, m'absorbant, m'avait imposé jusqu'à son orgueil et ses soupçons. Mais je n'étais pas fait pour un stoïcisme sans grâce ni tendresse, pour le culte solitaire qui fait de soi le centre du monde. Je vous ai connu après plusieurs années d'oscillations entre mon être réel et mon être artificiel : vous avez été pour moi un second Rousseau, mais un Rousseau bien autrement parfait.

Belle âme toujours, il va dévorer les livres, tous les livres de son nouveau maître, mais pour n'en retenir que les éléments salutaires. La partie négative de l'œuvre de Lamennais glissera sur son âme sans l'imprégner, tandis que la partie positive, les démonstrations victorieuses de l'*Essai sur l'indifférence* vont l'orienter vers Rome.

Une lettre du 30 août 1838 marque un commencement d'étape. D. Richard n'a pas trouvé dans le calvinisme genevois l'idéal religieux dont il rêve ; mais il vient de faire à Bordeaux la découverte du pasteur Adolphe Monod, professeur de théologie de Montauban ; et c'est pour lui une révélation. Il commence par faire le procès du catholicisme romain ; « Les convictions s'en vont de toutes parts... Le catholicisme semble se raffermir extérieurement, mais de toutes parts j'aperçois des symptômes de son dépérissement moral. On ne croit plus guère à l'infaillibilité papale, et, à dire vrai, les nouvelles qu'on reçoit de Rome sont de nature à ôter tout ce qui reste de prestige à cette grande et jadis si utile fiction religieuse... Je ne sais quel miracle pourrait raffermir l'échafaudage extérieur du catholicisme actuel... Dans cette espèce de *sauve-qui-peut* des croyances, certaines lueurs commencent à poindre... » Une de ces lueurs, c'est donc cet Adolphe Monod :

On le dit méthodiste (A. Monod), mais son méthodisme n'est plus celui que j'ai connu à Genève et *se rapproche infiniment du catholicisme considéré dans ses dogmes*, non dans son vêtement, dans sa hiérarchie extérieure... Il entend la Trinité comme vous, admet le salut par grâce, demande les œuvres comme preuve de la grâce, cite Fénelon comme s'il était son confrère à Montauban...

Je vous avoue, mon excellent ami, que le christianisme de M. Adolphe Monod me semble avoir de l'avenir précisément parce qu'il est large, dégagé de pratiques inutiles, et qu'il puise courageusement et scrupuleusement à toutes les sources religieuses de la tradition humaine. Ce n'est plus là le protestantisme que vous avez si fort ébranlé dans votre *Essai sur l'indifférence*, c'est quelque chose qui me paraît devoir amener, sinon réaliser le christianisme de l'avenir, celui que nous rêvons...

En 1841, il épouse une catholique, Mlle Rivoire, dont il a admiré le dévouement auprès d'un inconnu pris, en cours de voyage, d'une attaque de choléra. Mlle Rivoire a deux sœurs religieuses à St-Joseph de Cluny ; elle-même a songé à entrer dans la même Congrégation. On aime toujours Lamennais dans la famille Rivoire : c'est par là qu'il a été mis en relations avec la V. Mère Javouhey ; et à Paris, nous voyons, par la correspondance de D. Richard, qu'il a reçu la visite d'une des sœurs de Mlle Rivoire, Supérieure du Pensionnat St-Joseph de Senlis.

Tandis que D. Richard s'acheminait vers la Vérité, Lamennais s'en écartait de plus en plus et finissait par répudier tout dogme : c'est là le fond de son livre des *Evangiles, trad. nouvelle avec des notes et des réflexions à la fin de chaque chapitre* (publié en 1846). Il n'y a qu'une chose dans l'Evangile : le précepte de s'aimer les uns les autres ; tout le reste est d'invention postérieure. C'est comme si Dieu, par le Messie, eût tenu à l'homme ce langage : « Tu peux croire ce qu'il te plaît, admettre à ton gré ou rejeter mon existence, pourvu que tu aimes ton semblable. »

Au commencement de 1848, la grâce est au moment de couronner son œuvre en D. Richard : — « Je ne comprends plus, écrit-il à un ami, ce que signifie le protestantisme ; je suis catholique de cœur, puisque le catholicisme se fait ami du peuple et que l'autorité tend la main à la liberté. Je me sens tout disposé à rentrer dans le grand chemin du christianisme. » — Et il garde tant de vénération et de confiance à Lamennais, qu'il veut prendre conseil de lui jusqu'en cette circonstance : — « Je vous aime et vous vénère comme un père et je vous demande avec une filiale confiance ce que vous pensez que je doive faire personnellement dans la disposition d'esprit où je me trouve. Vos conseils seront pour moi d'un prix inestimable et seront un titre de plus à la reconnaissance et à la tendresse que je vous ai vouées. »

Paulin Guérin nous montre des yeux bleus, l'œil bleu du Celte. — Que va conclure la critique ?

« Si j'osais opter, dit le P. Roussel, je me prononcerais en faveur des yeux gris. Maurice de Guérin devait avoir bien vu. »

Et voici la réponse de Lamennais (au terme d'une lettre où la politique et les préoccupations électorales sont au premier plan) [1] (10 mars 1848) :

Ne prenez, en ce moment, aucune détermination sur la grave démarche dont vous me parlez. Elle doit être pesée sérieusement. Que ne puis-je vous voir, nous en causerions à loisir et plus amplement qu'il n'est possible de le faire par lettres. J'ai fini dans l'*Esquisse* la partie importante où je traite de la religion. Je pense que vous liriez cette partie de mon travail avec quelque intérêt.

David Richard, avant d'écrire de nouveau, attendra maintenant que son abjuration soit un fait accompli. Et voici les principaux passages de sa longue lettre (5 novembre 1848) :

Mon vénérable ami, voilà bien des mois que je désire vous écrire ; mais j'ai craint d'être indiscret et de vous troubler au milieu de vos nombreuses préoccupations et de vos devoirs politiques si impérieux. Je me suis donc borné à vous contempler de loin en sympathisant à vos peines et en priant Dieu de bénir vos efforts pour le triomphe de la vraie liberté et de la vraie fraternité. Cependant je viens d'accomplir une résolution à laquelle *vos instructions passées et vos ouvrages ont eu une trop grande part* pour que ce ne soit pas pour moi un besoin de vous en entretenir.

Ne trouvant plus dans le protestantisme qu'un christianisme tronqué, sans unité, sans sève et sans avenir, je me suis spontanément décidé, comme je vous l'ai fait pressentir dans ma dernière lettre, à rentrer dans le sein de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. *Depuis près de douze ans* j'inclinais à ce retour à la foi de nos pères, mais un scrupule m'arrêtait : je craignais de faire en cela à l'autorité ecclésiastique un holocauste des principes de liberté civile auxquels je tiens plus qu'à la vie. Mais du jour où mes lectures m'ont démontré que le catholicisme a plus d'affinité encore avec la république qu'avec la monarchie, du jour où j'ai vu Pie IX se mettre à la tête du mouvement libéral en Europe, du jour où j'ai vu à l'œuvre régénératrice le clergé français, je n'ai plus hésité et j'ai obéi sans réserve à mes convictions dogmatiques. Aujourd'hui que j'ai fait ce grand pas, j'en suis à ne plus comprendre comment j'ai pu différer si longtemps. Rempli d'un calme, d'une sérénité et d'une joie intérieure que j'avais toujours ignorée, je sens à chaque instant davantage que je suis passé de l'erreur à la vérité, d'un scabreux chemin de traverse à la grande voie de la charité et de la lumière. Quand je réfléchis au mouvement démocratique qui emporte la France, l'Europe et peut-être le monde entier, je suis frappé du rôle immense que prennent les idées religieuses, comme élément de fusion et d'unité... Où trouver en dehors du catholicisme le ciment qui liera toutes ces pierres éparses pour en faire un édifice bien proportionné et solide de foi et d'amour qui éclaire, échauffe et entraîne tous ces souverains moléculaires pour les fondre et les absorber dans l'obéissance aux lois de Dieu, unique souverain véritable ? Il me paraît évident que plus l'homme possèdera de liberté individuelle et politique, plus il aura besoin, pour ne pas s'égarer, d'une autorité morale et religieuse qui lui prêche l'unité, la charité et le dévouement. Je balbutie bien mal, mon vénérable ami, ce que vous m'avez tant de fois admirablement démontré. En le faisant je veux vous indiquer les motifs qui ont le plus agi sur mon esprit, lorsque j'ai renoncé au protestantisme.

Et cette adjuration finale :

Me permettrez-vous d'ajouter respectueusement que mon vœu le plus ardent pour votre bonheur est que vous-même reveniez un jour à cette Eglise que vous avez illustrée, qui vous honore, qui vous aime et qui, rentrée enfin dans la route que vous lui avez tracée [1], appelle de ses prières le retour de celui qui fut un de ses plus grands apôtres. Certes personne ne vous est plus tendrement attaché que moi, personne ne vous a voué une vénération plus profonde, et c'est précisément les sentiments dont je me sens pénétré pour vous, mon excellent ami, qui me donnent la hardiesse de vous parler avec toute la sincérité de mon âme. Ce n'est pas la première fois que je me hasarde à vous parler ainsi, au risque même de vous déplaire. Mais l'affection parle à temps et à contre-temps. Pardonnez-moi donc encore si je vous dis qu'il me semble que la politique pratique et de détail prend trop sur votre précieuse vie et vous enlève, avec le repos d'esprit et la sérénité du cœur, la possibilité de remplir pleinement votre mission sacerdotale et providentielle de défenseur de la foi et de l'unité sociale... On l'a dit, et tout me prouve qu'on a eu raison : *quand vous avez rompu avec l'Eglise, vous n'avez pas compris toute la justice qui vous était rendue*. Vous connaissez mon cœur, mon vénérable ami ; vous entendez mes vœux et mes espérances...

La réponse de Lamennais est sèche (9 nov.). En voici les premières lignes, les seules qui touchent à la grande question :

Je reçois, mon cher ami, votre lettre du 5. Je ne suis pas surpris que vous ayez quitté le protestantisme, pure négation, où il est impossible à la raison de se reposer, et qui ne satisfait pas davantage le cœur. Quant au parti que vous avez pris, il est certainement assez justifié par vos convictions personnelles. Je suis, pour moi, très loin de les partager, et, au contraire, j'en suis chaque jour plus éloigné ; chaque jour ce qui vous apparaît comme vrai, prend à mes yeux un caractère plus évident d'erreur. La paix que vous y avez cherchée, je l'ai trouvée ailleurs... Vous avez choisi un siège dans le passé pour vous y asseoir ; vous le pouviez, je ne vous en blâme point, nul ne relève que de sa conscience. La mienne me commande de marcher avec l'humanité que Dieu guide... Disciple du Christ et non pas de l'Eglise ...etc

Les relations se poursuivent cependant, cordiales toujours. Comme l'écrivait David Richard (juillet 1853), « ce qui fait le grand charme de notre amitié, c'est, ce me semble, notre mutuelle bonne foi et notre entière franchise : c'est que nous ne laissons jamais empiéter les idées qui divisent sur le domaine des sentiments qui nous unissent. »

La dernière lettre de Richard est du 1er novembre 1853. Sa femme relevait d'une longue et périlleuse maladie; et il avait été, dans sa douleur, bienheureux de constater une fois de plus la transfiguration que la souffrance humaine reçoit de la foi chrétienne. Il avait vu sa femme lire et se faire lire, pendant le cours de sa maladie, toutes les œuvres de S. Jean de la Croix : — « Et cette nourriture spirituelle, dit-il, l'a toujours maintenue

[1] Lamennais vivait alors en pleine fournaise. Il eût pu être élu, le 24 février 1848, membre du gouvernement provisoire de la République naissante, s'il se fût montré au Palais-Bourbon. Il se présenta à la députation pour les élections fixées au 23 avril, et arriva, à Paris, « bon dernier » (sur 34 députés que le département de la Seine avait à élire) ; il siégea à l'extrême gauche, sur des bancs où il ne tarda sans doute pas à découvrir, toute proche de lui, la blanche robe de laine de son ancien disciple le P. Lacordaire. — « Ils auraient pu, l'un et l'autre, choisir un meilleur endroit pour se retrouver », dit finement M. Boutard (III, p. 414). Ni l'un ni l'autre d'ailleurs n'ont eu d'influence politique.

[1] Se souvenir ici que c'est un néophyte qui parle, — et qui parle à une âme dont il sait les illusions tenaces.

dans le plus grand calme, dans la plus grande résignation, dans un état qui ressemblait au bonheur. Cependant elle est d'un naturel excessivement vif... » Et il ajoute ces lignes admirables :

Ce spectacle a été pour moi un grand enseignement, et il me semble, mon cher et vénérable ami, que lorsque l'heure sera venue de quitter ce monde d'agitation, d'erreurs et de fragilités, je saurai mieux considérer en face ce passage terrible, mais glorieux, cette nouvelle naissance que vous avez si admirablement peinte dans vos ouvrages. Quelle leçon pour l'homme que les souffrances volontaires et la résurrection de Jésus-Christ, notre Dieu et notre Sauveur ! Puissé-je ne pas l'oublier quand le moment sera venu, et suivre l'exemple que m'a donné ma bonne et généreuse femme ! Heureuse aujourd'hui de sa santé qui renaît, elle me charge pour vous de ses respects les plus tendres et les plus affectueux...

Quelle éloquence ! et quelle délicatesse ! quel discret appel à la conscience de son ami !... Lamennais était alors dans sa soixante douzième année. Il n'entendit pas, ou feignit de ne pas entendre. Sa réponse (du 4 nov.) à des lignes si touchantes est sur un ton insouciant, presque badin, qui navre... Moins de quatre mois après, il était mort (27 février 1854), nous avons dit ailleurs comment [1]. — Cinq ans après, David Richard mourait à son tour (11 juillet 1859), entouré de la vénération universelle.

VII. — On a vu plus haut Lamennais, au lendemain de l'Encyclique *Mirari vos*, afficher d'abord l'intention de se réfugier dans un silence qui était trop boudeur pour être béni de Dieu. C'est là une attitude qui a été trop souvent celle des insoumis. Croirait-on qu'elle a été conseillée au P. Hyacinthe, après le *Syllabus* de 1864, par Montalembert lui-même, qui, pas plus en cette circonstance qu'en plusieurs autres, ne s'est révélé sage conseiller et n'a mesuré la gravité de ses paroles [2] ?

[1] Le P. Roussel a publié, en 1912 et 1913, dans *Revue de Fribourg*, des articles tirés ensuite à part, *Derniers jours et mort de Lamennais, Récits de témoins*, in-8 de 86 p., 1 f. 50, Fribourg, imprimerie de l'Œuvre St-Paul. Rien de très consolant. Lamennais a refusé le prêtre jusqu'au bout. Il est vrai que le dernier jour le personnage grossier et de bas étage à qui il avait remis le gouvernement de sa maison ne laissa entrer que des gens de son bord : en sorte que nous n'avons pas de témoignages sérieux, oculaires ou auriculaires, des tout derniers moments.

Un jeune ami de Lamennais, Dessus, qui est mort à Paris en 1910 presque nonagénaire, a raconté au P. Roussel qu'il a entendu Lamennais s'écrier à plusieurs reprises : — « *Surtout faites en sorte que je n'entende pas blasphémer.* » Dessus avouait n'avoir jamais su le sens précis de cette parole. Lamennais avait eu toujours une horreur vraiment angoissante du blasphème (nous dit d'autre part Ch. Sainte-Foi). Peut-être a-t-il alors répété inconsciemment, dans une sorte de délire, ce mot que Dessus ne s'expliquait pas.

Le médecin s'étant penché vers Lamennais pour lui demander : — « Mon ami, vous souffrez beaucoup ? » le mourant, qui ne se plaignit jamais durant sa maladie, répondit : — « *Ce sont les bons moments !* » (dit encore Dessus). Or, le médecin, pour donner une idée de ses souffrances, disait : — « S'il avait un tison de feu à la place de la colonne vertébrale, il ne souffrirait pas davantage. »

[2] Lettre publiée dans *Grande Revue* du 10 avril de cette année, au cours d'un chapitre de cette Vie du P. Hyacinthe qui est très documentée, mais écrite dans un esprit tout à fait « hyacinthique. »

Le P. Hyacinthe était arrivé à Paris au début de 1864. Il avait trente-sept ans. Un grand renom d'éloquence l'y précédait, et malheureusement aussi un renom trop fondé de libéralisme. Ses premières prédications parisiennes furent à la Madeleine (printemps de 1864) : c'est là que Montalembert le connut ; c'est là aussi que Mgr Darboy le prit pour lui offrir, l'Avent suivant, la chaire de Notre-Dame (conférences pour les hommes). Entre temps (juin 1864), il parlait au Cercle catholique du Luxembourg et disait de 1789 que « c'était un fait accompli » et que « s'il ne l'était pas, il faudrait l'accomplir » : ce qui n'était pas sans faire scandale (voir journal *Le Monde* du 21 juin) et lui valait par contre une lettre longue et débordante d'enthousiasme de Montalembert protestant contre le « terrorisme exercé par des journalistes sans mission et sans pudeur, » contre « ce joug impur, » etc. Montalembert ajoutait : « Vous voilà donc du premier coup placé dans leur haine perspicace et implacable entre le P. Lacordaire et l'évêque d'Orléans ! C'est un très grand honneur pour vous, mais aussi un très grand danger. Si vous étiez prêtre séculier, je serais plutôt tenté de vous féliciter d'une attaque aussi grossière. Mais ils savent bien ce qu'ils font, ou je me trompe fort, et ils se croient assurés de vous atteindre au moyen de vos supérieurs directs... » En attendant, voici l'Avent, cet Avent même qui verra la publication du *Syllabus* (8 décembre 1864). Le P. Hyacinthe monte dans la chaire de Notre-Dame, et débute par une sorte de préparation évangélique, se renfermant, dit-il lui-même, « dans un grand monothéisme imprégné de christianisme. » On l'attaque. Ses supérieurs profitent des fêtes de la béatification d'une religieuse Carmélite, Marie des Anges, pour l'appeler à Rome ; ils étaient heureux de le voir de près pour connaître sa pensée, le présenter au Pape et faire tomber les préjugés conçus contre lui. Il arrive à Rome le 8 avril 1865 et y séjourne jusqu'au 5 juillet : tout s'y passe bien : ses Supérieurs lui font confiance, et Pie IX lui témoigne bienveillance. — C'est au cours de ce séjour romain que Montalembert lui écrit de Paris, 23 juin, une longue lettre où nous lisons :

Bon et cher Père... quand vous serez tout à fait reposé de votre voyage, vous me ferez, de vive voix, je l'espère, et sinon par écrit, une nouvelle relation de tout ce que vous avez vu et éprouvé. Je me sens tout à fait rassuré en ce qui touche aux extravagances *religieuses* que quelques-uns rapportent de Rome (c'est Montalembert qui souligne ce mot *religieuses :* il craignait donc que son ami ne se laissât gagner à l'ultramontanisme !) : vous n'en serez jamais infecté Mais j'ai besoin de l'être également sur votre fermeté politique, d'après ce qu'on me dit de vos accointances avec le général de Montebello (commandant le corps d'occupation française à Rome) et autres *ejusdem farinæ*. Vous savez que JE N'ASPIRE POUR VOUS, COMME POUR TOUT LE CLERGÉ SÉCULIER ET RÉGULIER, QU'A LA DIGNITÉ DU SILENCE. Ce que je ne puis pas admettre, c'est que, pour échapper aux exagérations ultramontaines, on se précipite dans les bas-fonds de la confiance aveugle, dans le Césarisme napoléonien, comme fait l'archevêque de Paris, l'évêque

de La Rochelle et l'évêque de Sura[1]. J'ai souvent vu l'archevêque de Paris, ce printemps : j'ai été, comme toujours, fort content de son esprit, mais pas du tout de son caractère et de sa résolution.

Enfin, nous causerons et recauserons de tout cela. Ne perdez jamais de vue l'exemple du P. Lacordaire, dont je voudrais vous donner la place d'abord dans mon cœur, puis dans l'admiration et la confiance des catholiques libéraux et sensés...

VIII. — Au moment où se prépare une nouvelle répartition politique des territoires qui jadis formaient la Turquie d'Europe, et par conséquent la répartition des catholiques sous de nouvelles suzerainetés civiles, il est bon d'avoir sous les yeux la situation actuelle de l'Eglise dans ces régions (d'après *Echos d'Orient*, mai-juin 1913).

Les catholiques de l'ancienne Turquie d'Europe sont : ou des catholiques latins (environ 180.000), ou des Bulgares catholiques de rite byzantin (15.000), ou des Grecs catholiques (300).

Catholiques de rite latin : deux catégories bien distinctes : 1° *Les étrangers*, dispersés dans la Macédoine et la Thrace : ont dépendu jusqu'ici du vicariat apostolique de *Constantinople* (vilayets de Monastir, de Salonique et d'Andrinople) : 35 à 40.000 (dont 30.000 à Constantinople seulement), sur lesquels on compte que 5 500 tout au plus échapperont au régime turc. Ceux des vilayets de Monastir et de Salonique (mission latine de Macédoine) sont confiés aux Lazaristes français (les Frères des Ecoles chrétiennes ont à Salonique un collège français, de 350 élèves); — ceux du vilayet d'Andrinople (mission latine de Thrace) sont confiés aux Conventuels italiens et aux Assomptionnistes français (qui ont à Cara-Agatch, faubourg d'Andrinople, un collège de 130 élèves, et à Gallipoli une école de 75 garçons); un autre collège de 100 élèves, à Andrinople, est tenu par les Résurrectionnistes polonais ;

2° *Les Albanais*, 140 à 150.000, concentrés principalement sur les frontières du Monténégro et dans l'Albanie du Nord. La hiérarchie ecclésiastique y est régulièrement constituée et comprend sept diocèses (en comptant l'abbaye *nullius* des Mirdites) : — *a)* la province ecclésiastique de Scutari, avec archevêché à *Scutari* et les trois évêchés d'*Alessio*, de *Pulati* et de *Sappa* : 77 paroisses pour toute la province ; séminaire à Scutari, fondé en 1856, confié aux Jésuites, et affecté à la formation des clercs des sept diocèses albanais, *Seminarium pontificium albanense* (une cinquantaine d'élèves, qui vont faire à Innsbruck, au convict des Jésuites, leurs deux dernières années d'études théologiques); les Jésuites, une vingtaine en tout, ont encore à Scutari une école primaire et le florissant collège Saint-François-Xavier, qui compte plus de 300 élèves ; à côté des Jésuites, une trentaine de Franciscains desservent une quinzaine de paroisses ; — *b)* l'archidiocèse de *Durazzo*, directement soumis au Saint-Siège : environ 13,500 catholiques, avec 13 prêtres séculiers indigènes et 7 Franciscains ; — *c)* l'archidiocèse d'*Uskub*, directement soumis au Saint-Siège : environ 20.000 catholiques, avec 15 prêtres séculiers et 4 Franciscains ; — *d)* l'abbaye bénédictine de *Saint-Alexandre d'Oroche* ou des Mirdites, soustraite à la juridiction de l'évêque d'Alessio et soumise directement à Rome par le décret *Supra montem Mirditarum* du 25 octobre 1888 : 25.000 catholiques (toute la tribu des Mirdites), 15 paroisses avec 11 prêtres séculiers et 3 Franciscains : l'abbé, Mgr Primo Dochi, a rang d'archevêque.

Bulgares catholiques de rite byzantin[1] : environ 15.000, groupés sous un archevêque et deux vicaires apostoliques : l'archevêque réside à *Constantinople* et n'est chargé, au spirituel, que des Bulgares de Constantinople, mais, pour les questions civiles, représente auprès du gouvernement turc tous les Bulgares catholiques de rite byzantin de l'Empire ; — le vicariat apostolique de *Macédoine* : résidence, Salonique : environ 12.000 fidèles, avec 30 à 35 prêtres séculiers et une dizaine de Lazaristes qui ont fondé à Salonique une école normale pour le recrutement des maîtres chrétiens, et près de Salonique (à Zeitenlik) un séminaire (une trentaine de séminaristes) ; — le vicariat apostolique de *Thrace* : résidence, Andrinople ; guère plus de 4.000 fidèles (encore en y comprenant une centaine de familles qui habitent non plus la Turquie proprement dite, mais le royaume de Bulgarie) : une quinzaine de prêtres séculiers, avec 6 Assomptionnistes et 5 Résurrectionnistes polonais qui ont embrassé le rite oriental. Les Assomptionnistes ont fondé dans le faubourg de Cara-Agatch un Petit Séminaire gratuit où 35 enfants suivent les cours de grammaire et d'humanités avant d'entrer au Grand Séminaire St-Léon, établi à Constantinople par les mêmes Pères pour les Grecs, les Bulgares et les Arméniens.

Grecs catholiques : 300 à peine, mais en qui l'on pressent les prémices d'un apostolat nouveau : répandus principalement au nord de la presqu'île de Gallipoli, à Gallipoli même, à Malgara et à Daoudéli : 6 prêtres de leur rite, dont un Assomptionniste et 5 prêtres séculiers. De plus, le 30 novembre 1911, Rome leur a accordé un évêque de leur rite, dans la personne de Mgr Isaïe Papadopoulos, qui dès sa jeunesse revint à l'unité

[1] NN. SS. Darboy, Landriot et Maret. — Mgr Landriot, archevêque de Reims en 1866, s'est séparé, pendant le Concile, de ses anciens amis et a donné son *Placet* à la définition de l'infaillibilité.

[1] Le rite byzantin est suivi par l'immense majorité des chrétiens orientaux, orthodoxes ou catholiques (140 millions, dont 5 millions et demi de catholiques, sur 148 millions de chrétiens orientaux de tout rite); mais il comporte autant de langues que de nationalités : Grecs, Slaves, Roumains, Géorgiens, partie des Syriens l'emploient chacun dans leur langue nationale,

romaine et qui a consacré toute sa vie à la conversion des Grecs orthodoxes [1].

IX. — Quand les soldats turcs et kurdes évacueront la Turquie d'Europe, ils reflueront vers l'Asie, vers cette Arménie qui a toujours été leur « tête de Turc » [2]; et les chrétiens d'Arménie prévoient déjà que ces vaincus se vengeront sur eux des défaites que leur auront infligées les chrétiens des Balkans. (Voir *Question arménienne*, par M. Charles Vellay, *Revue de Paris*, 1er juin). Ces braves Arméniens, quand la Révolution de 1908 amena la chute de l'ancien régime, avaient salué le triomphe des Jeunes-Turcs comme l'aube d'une ère de délivrance. Et des Européens ingénus pensaient de même, sous prétexte que ces Jeunes-Turcs posaient pour le libéralisme et se réclamaient des principes modernes.

Modernes, oui ; et il fallait donc d'abord que l'Empire turc devînt, comme les Etats « modernes », un Etat unifié, uniformisé, centralisé. Il fallait que tous ces peuples divers, Albanais, Bulgares, Serbes, Grecs, Arméniens, Arabes, Kurdes, Druses, il fallait que tout cela s'unît et se mêlât de manière à donner naissance (et à bref délai, en dix ans, pensaient-ils) à une nation égale en homogénéité aux nations de l'Europe occidentale. On décorait du nom d'*ottomanisme* ce programme violemment unitaire. En réalité c'était une *turquisation* complète de l'Empire que l'on visait, — comme en témoignent les résolutions votées par le Comité jeune-turc Union et Progrès, réuni en congrès secret à Salonique en 1910, c.-à-d. à un moment où, maître absolu du pouvoir, affranchi de toute menace de contre-révolution, il eût pu et dû montrer quelque libéralisme, si le libéralisme, au sens honnête du mot, pouvait être un sentiment turc.

Donc ce Comité déclarait, en 1910, que « l'élément chrétien de l'empire devait être rigoureusement désarmé, mais que là où les musulmans sont en minorité, les autorités devaient les armer secrètement » ; — que « les autorités devaient faire tout leur possible pour que les chrétiens fussent mis dans l'impossibilité d'acquérir des propriétés immobilières » ; — que « le devoir des autorités était de combattre par toutes sortes de mesures l'agitation nationaliste (c.-à-d. des nationalités non musulmanes) et de favoriser la suprématie de l'élément musulman, même là où il est en minorité » ; — que « l'idée de décentralisation est une idée traîtresse pour la patrie turque » ; — enfin que « les éléments non musulmans sont des quantités négligeables, auxquelles on peut reconnaître le droit à la religion, *mais non le droit à la langue ;* ils doivent prier dans la langue turque. »

Et pour activer le mouvement, les Jeunes-Turcs, tout comme Abdul-Hamid, recouraient aux procédés sommaires, comme on le vit par les massacres d'Adana (avril 1909), qui dépassèrent en horreur ceux de Sassoun et de Trébizonde. Les massacres d'Adana, pas plus que ceux de Trébizonde en 1895-1896, pas plus que les atrocités bulgares en 1876, ne furent le résultat d'une explosion spontanée du fanatisme musulman : ils furent préparés, organisés, voulus en haut lieu. Il y eut deux séries de massacres à Adana : la première, du 14 au 16 avril 1909, la seconde, du 25 au 27 du même mois. L'une comme l'autre se sont poursuivies avec la complicité des troupes régulières et des autorités : des valis ont armé eux-mêmes les bandes musulmanes, prétextant que c'étaient des réservistes ; Mahmoud Chevket pacha (le grand-vizir assassiné au mois de juin de cette année), alors en marche sur Constantinople, a détaché de son armée un contingent qu'il envoie soi-disant rétablir l'ordre et qui tout de suite prend la tête de la population musulmane pour recommencer les massacres ; un vali demande des instructions à Constantinople et reçoit du sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur cette réponse typique : « *Ne touchez pas aux étrangers,* » donc, des autres, des Arméniens, faites ce que vous voudrez. (Sur les horreurs d'Adana, voir *Ami* 1909, p. 1021).

Le traité de Berlin a bien édicté des réformes pour l'Arménie (oui, comme pour la Macédoine !). Mais, à chaque proposition européenne de réformes, le gouvernement ottoman oppose les chiffres des recensements officiels, d'où il appert que dans chaque vilayet arménien les Arméniens sont en minorité et que dès lors les réformes aboutiraient à consacrer le triomphe de la minorité sur la majorité. Et il est vrai que, partout où

[1] Sur la franc-maçonnerie dans l'Eglise grecque en Grèce et en Turquie. voir *Echos d'Orient*, mai-juin 1913 ; et *Revue internationale des Sociétés secrètes,* 5 mai 1913, p. 1334-1343.

La Grèce de 1912, qui ne comptait que 2 millions et demi d'habitants, ne comptait pas moins de 26 loges maçonniques, dont 8 à Athènes et 2 au Pirée. Elle a un Grand-Orient et un Suprême-Conseil depuis 1868.

La Grèce de 1913 a presque doublé sa population. Voici d'ailleurs à quels chiffres s'élèvent les populations des Etats balkaniques dans les nouvelles limites fixées par le traité de Bucarest *(Questions diplomatiques et coloniales*, 1er octobre 1913) :

Montenegro (environ)	450.000 ;	accroissement	80 %
Serbie	4.471.000 ;	—	53 %
Grèce	4.777.000 ;	—	81 %
Bulgarie (sans Andrinople)	4.657.000 ;	—	7 %

[2] Sur le chiffre de la population arménienne en Turquie d'Asie, il est difficile d'avoir des données exactes : les statistiques turques parlent de 1.150.000 ; mais les statistiques arméniennes vont à plus de 2 millions, dont 1.250.000 dans les six vilayets de la Grande-Arménie. — Mais dans aucun vilayet les Arméniens ne constituent toute la population, ni même la majorité absolue de la population : ce qui rend fort délicate l'application des réformes, quand même le gouvernement turc y mettrait une bonne volonté que d'ailleurs il ne songe pas à y mettre. La population arménienne est particulièrement dense dans le vilayet d'Erzeroum, dans la partie Nord des vilayets de Van, Bitlis, Diarbékir, Mamuret-el-Aziz, dans la partie Est du vilayet de Sivas ; nombreuse encore dans la Petite-Arménie, autour du golfe d'Alexandrette (Adana et Alep). — Outre les Arméniens de Turquie, il y a les Arméniens sujets russes (un million et demi dans l'Arménie russe et la Transcaucasie) : c'est en territoire russe, à Etchmiatzin, que réside le Catholicos, chef à la fois religieux et national des Arméniens. (Voir *Réorganisation de la Turquie d'Asie*, par M. René Pinon, dans *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1913).